



Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal

PRÉSENTATION-SYNTHESE

« Des aînés en sécurité partout sur l'île de Montréal

»

JOURNÉE DE RÉFLEXION

tenue

le 27 avril 2005 de 8 h 30 à 16 h

au

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal

organisée par la

Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

par

Carole Laberge, agente de liaison

Nicole Savoie, agente de communication

Liste des participants¹	3
Mise en contexte	5
Conférences	4
Compte-rendu des ateliers	7
Bilan	15
Conclusion	16

¹ Le genre masculin est utilisé dans le but de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

Participants : (membres)

- Côté-Petit Monique, présidente TCAÎM
- Bail Marcelle, Regroupement des infirmières et infirmiers retraités RIIR
- Beaudoin Lise, Les petits frères des Pauvres
- Bouchard Robert, Regroupement des syndicalistes à la retraite - Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
- Chumak Renée, Résidence Ukrainienne
- Cloutier Caroline, SPVM - Section Stratégie d'action avec la communauté
- Dion Johanne, Alliances 3e Âge Grand Plateau
- Emond Serge, Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
- Faure Élisée, Le conseil des Personnes Âgées de la Communauté Noire de Montréal Inc.
- Frick Jean-Pierre, Table des aînés de Rivière-des-Prairies
- Gervais Henri, Forum des citoyens aînés de Montréal
- Gosselin Céline, Direction de la santé publique de Montréal - Unité Environnement urbain et santé
- Joulia Céline, Office municipal d'habitation de Montréal
- Klaoua Bouchra, La Cinquantelle
- Northrup Marjorie, Centre d'action bénévole de Montréal
- Ouellet Jocelyne, Patro le Prévost inc.
- Plourde Cécile, FADOQ Région de Montréal
- Routhier Marcel, Table de concertation des aînés d'Outremont
- Zingboim Jeanne d'Arc, Centre Juif Cummings

Participants : (Tables locales, regroupements d'organismes d'aînés)

- Beausoleil Louise, Table de concertation des aînés de Pointe-aux-Trembles
- Boudreau-Dionne Thérèse, Conseil des aînés de Pointe-St-Charles
- Corbeil Danièle, Centre communautaire des aînés St-Michel/Rosemont
- Cossette Élyse, CLSC Verdun/Côte-des-Neiges
- Cytrynbaum Francine, Réseau québécois contre les abus envers les aînés
- Deschênes Christine, CSSS Nord-de-l'Île St-Laurent/CLSC Nord de l'Île
- Desgroseilliers Lucie, CLSC NDG/Montréal Ouest
- Dionne Irène, Conseil des aînés de Pointe-St-Charles
- Dubois Pierre, RQCAA Réseau québécois pour contre les abus envers les aînés
- Duguay Karine, Table aînés Montréal-Nord / Projet Paix et sécurité urbaine
- Fournier Josée, Concertation des aînés du ROCHA
- Leducq Karine, CSSS St-Michel/St-Léonard
- Morency Pierre, Clinique communautaire de Pointe St-Charles
- Pitt Johanne, Centre des aînés du Réseau d'entraide St-Léonard
- Proulx Myriam, CLSC Côte-des-Neiges
- Vallée Richard, Table de concertation des aînés de Montréal-Nord

Participants : (Service de Police de la Ville de Montréal)

- Aidans Lyne, SPVM poste de quartier # 48
- Caron Louise, SPVM poste de quartier # 47
- Fauchier Pierre, SPVM poste de quartier # 6
- Fortin Pierre, SPVM poste de quartier # 43
- Fradet Valérie, SPVM poste de quartier # 10

- Grenon Yvon, SPVM service à la communauté - région Sud
- Laganière Josée, SPVM poste de quartier # 46
- Lavoie Nathalie, SPVM poste de quartier # 44
- Larocque Marie-Claude, SPVM poste de quartier # 22
- Mensales Josée, SPVM service à la communauté - région Ouest
- St-Hilaire Viviane, SPVM poste de quartier 7 - Laurent Sud

Participants : (Tandem Ville de Montréal)

- Cérat Daniel, Tandem Rosemont/La Petite Patrie
- Charland Jean-François, Tandem VSP (Villeray, St-Michel, Park Extension)
- Demers Christine, Tandem Rosemont/La Petite Patrie
- Garon Dominique, Tandem VSP (Villeray, St-Michel, Park Extension)
- Goodman Sarah, Action surveillance Verdun
- Lambert Joseph, Prévention NDG – Tandem Côte-des-Neiges
- Lemon Diane, Prévention Sud Ouest
- Magnan Michel R., Tandem Sud-Ouest (**atelier 2**)
- Montour Catherine, Tandem VSP (Villeray, St-Michel, Park Extension)
- Sénéchal Huguette, Tandem Pointeaux- Trembles Montréal Est (**pièce de théâtre**)
- Thurner George, Tandem Ahuntsic/Cartierville
- Trahan Gilbert, Tandem Mercier/Hochelaga Maisonneuve
- Vanasse Paul, Prévention Sud-Ouest Tandem Montréal (**atelier 5**)

Participants : (Arrondissements)

- Beauchamp Jean-Pierre, Arrondissement de Beaconsfield/Baie d'Urfé
- Villeneuve Carole, Arrondissement Mont-Royal

Conférenciers :

- Allard Patrice, Développement social Ville de Montréal
- Beaudoin Lise, Les petits frères des pauvres
- Cowell Poitras Jane, Conseil de la Ville de Montréal
- Cusson Maurice, École de criminologie Université de Montréal
- Cytrynbaum Francine, Réseau québécois contre les abus envers les aînés (
- Gosselin Céline, Direction de la santé publique de Montréal - Unité Environnement urbain et santé
- Primeau Maryse, SPVM

Pièce de théâtre « Madeleine ou la menace »:

- Sénéchal Huguette, Tandem Pointe-aux-Trembles

Média :

Bois Guy, journaliste à la radio de Radio-Canada

Observateurs :

- Drolet Anne-Marie, FADOQ Région de Montréal
- Lemaire Judith, OMHM
- Makrous Robert, OMHM

ainsi que :

- Hébert Alain, coordonnateur de la TCAÎM
- Laberge Carole, agente de liaison TCAÎM
- Savoie Nicole, agente de communication TCAÎM

- Lambert Marie-Louise, secrétaire TCAÎM
- Fontaine Nadia, photographe TCAÎM

Mise en contexte

Le 27 avril 2005, La Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM) a organisé une journée de réflexion sur la prévention de la violence et la promotion de la sécurité des aînés au Centre Saint-Pierre, à Montréal, de 8 h 30 à 16 h.

Depuis l'automne 2004, le Comité environnement sécuritaire de la TCAÎM, composé de la Direction de la santé publique de Montréal, Environnement urbain et santé; de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social de la Ville de Montréal; de la Section stratégie d'action avec la communauté, Direction des opérations du Service de Police de la Ville de Montréal; de l'Office municipal d'habitation de Montréal, du Forum des citoyens aînés de Montréal et des Petits frères des Pauvres, travaille à un projet dont le but est de contribuer à améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des aînés, sur l'ensemble du territoire montréalais.

Les objectifs de ce projet sont de susciter et d'alimenter les discussions entre les instances locales et régionales de représentation des aînés sur la promotion de leur sécurité, ainsi qu'à encourager et à soutenir leur participation active dans les diverses actions prises à cet effet.

Lors de cette journée, la structure du cadre de référence qui servira de guide pour orienter les actions en prévention de la violence et la promotion de la sécurité des aînés a été présentée. On a également dévoilé l'ébauche d'un portrait des initiatives mises en place un peu partout sur l'Île afin d'améliorer la sécurité des aînés, Ce portrait est le résultat d'un questionnaire distribué dans tous les arrondissements de Montréal.

La journée de réflexion a permis aux participants de se familiariser avec les différents types de prévention. Elle a également permis de connaître certains des acteurs impliqués dans le domaine de la sécurité des aînés. En après-midi, tous les participants ont été invités à échanger en atelier sur cinq thèmes touchant la sécurité : dans les lieux d'habitat, les déplacements (piétons, par autobus, par métro), les milieux de proximité (centre commercial, banque...), la prévention des mauvais traitements et l'action concertée en sécurité urbaine. Tous les membres de la TCAÎM, les Tables locales de concertation ainsi que les acteurs du milieu municipal, de la santé, de l'habitation et les policiers préoccupés par la question de la sécurité des aînés, ont été invités à participer à cette journée de réflexion.

Nous présentons ici le compte-rendu des activités de la journée. Ce compte-rendu comprend la liste des participants, le sommaire des présentations en matinée, la synthèse des interventions en atelier l'après-midi. En conclusion nous dégageons quelques lignes directrices

ressortant de la journée de réflexion pouvant éclairer les actions à venir dans le domaine de la sécurité des environnements pour les aînés.

8 h 30 Ouverture de la journée

Accueil des participants; café et croissants.

9 h Mot de bienvenue et ouverture officielle de la journée

Madame Claire Doran, animatrice, présente le contenu de la journée, donne les consignes et introduit les intervenants qui prendront la parole.

9 h 05 Madame Jane Cowell Poitras, conseillère de ville pour l'arrondissement de Lachine et présidente de la Commission permanente du Conseil sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, souhaite la bienvenue à tous les aînés.

9 h 10 Présentation : La sécurité des aînés sur l'Île de Montréal

Portrait des interventions en matière de sécurité pour les aînés de la région de Montréal – *Mme Lise Beaudoin*, Les petits frères des Pauvres

Madame Beaudoin, dans le cadre du projet Environnement sécuritaire parrainé par la TCAÎM, présente un portrait partiel des initiatives recensées à partir des questionnaires envoyés aux 27 arrondissements de l'Île de Montréal. Jusqu'à ce jour, 10 arrondissements et 43 des 47 postes de quartier (PDQ) ont complété les questionnaires.

Afin de réaliser ce portrait, madame Beaudoin a dégagé les initiatives qui s'adressent exclusivement aux aînés et celles qui s'adressent à tous les résidents incluant les aînés, puis, elle a départagé les objectifs en six thèmes principaux : informer, sensibiliser, favoriser, identifier, développer et participer. Tout au long de son exposé, madame Beaudoin a donné des exemples d'initiatives afin d'illustrer comment se concrétise la réalisation de chacun des objectifs identifiés.

En terminant, madame Beaudoin souligne que toutes ces initiatives participeront à alimenter les discussions et favoriseront la réflexion entre les instances locales de présentation des aînés sur la problématique de la sécurité.

Présentation du Cadre de référence – *Mme Céline Gosselin*, agente de recherche, Direction de la santé publique de Montréal – Unité Environnement urbain et santé

À l'aide d'un document PowerPoint, madame Gosselin nous présente la structure du cadre de référence. D'emblée, elle départage les sources objectives d'insécurité (mauvais traitements et les crimes) et le sentiment d'insécurité d'origine subjective. À l'aide de statistiques, la conférencière établit le profil descendant de l'évolution de la criminalité à Montréal de 1997 à 2003 ainsi que le taux de victimisation par tranches d'âge.

Le tableau 6 illustre le sentiment d'insécurité en évaluant son impact auprès des jeunes et moins jeunes et en départageant les hommes des femmes.

Suivent les tableaux 6 et 7 qui présentent les facteurs associés à la victimisation et à la délinquance et nous fournissent des exemples par rapport aux mauvais traitements, à la criminalité et au sentiment d'insécurité, le tout situé dans le cadre individu/famille, communauté et société.

Un dernier tableau situe les deux approches de prévention (situationnelle et sociale) et leurs stratégies.

En guise de conclusion, madame Gosselin rappelle que la réduction des problèmes de sécurité exige des interventions *ciblées* à l'intérieur d'une *approche globale et intégrée*, menée de façon *concertée* avec la *participation* citoyenne.

Présentation d'acteurs impliqués dans le domaine de la sécurité des aînés

Présentation de monsieur Patrice Allard, conseiller en développement communautaire, Sécurité urbaine, Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Ville de Montréal

M. Allard fait une présentation des différents dispositifs que sont l'encadrement, de la concertation, de la participation métró dont fait partie la TCAÎM et de l'intervention mise en place par la Ville de Montréal. Les dispositifs d'intervention recourent le contrat de ville qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion; la revitalisation urbaine intégrée; les budgets et les ressources des arrondissements; le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem. Ce programme est actif dans 14 arrondissements et travaille avec et pour les citoyens de toutes conditions afin d'améliorer les biens, les personnes et les collectivités.

Présentation de madame Maryse Primeau, conseillère, Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), Section stratégie d'action avec la communauté, Direction des opérations. Madame Primeau dresse le portrait des stratégies d'actions du SPVM avec la communauté. Elle débute son exposé, appuyé par un document PowerPoint, en présentant la mission générale de ce service qui est de *proposer* la mise en place de stratégies de prévention; de

conseiller la Direction des opérations et les Services à la communauté sur ces stratégies et de *soutenir* les postes de quartier dans l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de leurs citoyens. Elle poursuit en définissant le rôle et les objectifs de ce service et termine par son mode fonctionnement.

Présentation de madame Francine Cytrynbaum, travailleuse sociale au CSSS René-Cassin et Notre-Dame-de-Grâce / Montréal-Ouest et membre du Conseil d'administration du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA)

Pendant la présentation de Mme Cytrynbaum, en toile de fond, l'adresse du site Internet du RQCAA (www.rqcaa.org) apparaît sur grand écran afin d'inviter les participants à devenir membre de cet organisme. Le RQCAA tient sa première grande campagne de sensibilisation provinciale durant tout le mois d'avril. Cette campagne a comme objectifs de conscientiser la population québécoise sur la problématique de l'abus envers les aînés, d'intensifier des mesures préventives à leur égard et de briser le mur du silence que vivent des milliers de personnes âgées. Mme Cytrynbaum s'inquiète du fait que d'ici les trente prochaines années, le nombre d'adultes de 65 ans et plus doublera. Ce qui lui fait dire que le problème va prendre de l'ampleur et que c'est maintenant qu'il faut agir.

Mme Cytrynbaum termine sa présentation en invitant les gens présents à se procurer la brochure et l'affiche de sensibilisation en écrivant à info@rqcaa.org

10 h 30 Présentation² : Les approches en sécurité. Description des stratégies en prévention de la violence et de la promotion de la sécurité pour les aînés

1. La prévention situationnelle

Par monsieur Maurice Cusson, professeur, École de criminologie, Université de Montréal

D'entrée de jeu, monsieur Cusson situe la prévention situationnelle. C'est celle, dit-il, qui consiste à agir sur les situations dans lesquelles les délits risquent d'être commis afin d'empêcher que ces actes ne soient accomplis. C'est une manière de penser la sécurité, d'organiser nos idées, c'est aussi une méthode pour découvrir les mesures pragmatiques qui ont les meilleures chances d'être efficaces.

Dès le début de sa conférence, monsieur Cusson applique les notions qu'il nous expose à la situation des aînés.

Puis à l'aide d'un acétate, il nous démontre, d'une part, la logique de base qui sous-tend la prévention situationnelle et les raisons pour lesquelles elle apparaît comme une solution et, d'autre part, les six mesures de ce type de prévention et leur application en matière de

² Vous référez si désiré aux textes des conférences in extenso.

sécurité des aînés. Dans sa conclusion, il rappelle que la prévention situationnelle n'est pas une panacée mais qu'elle offre tout de même un éventail de mesures dont l'efficacité a été démontrée et ce, de manière scientifique.

2. La prévention par le développement social

Par monsieur Patrice Allard, conseiller en développement communautaire, Sécurité urbaine, Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Ville de Montréal

M. Allard aborde cette question en donnant la définition élaborée par le Forum sur le développement social qui a eu lieu en 2000 : *C'est l'ensemble des moyens que se donne une collectivité pour progresser et donner aux personnes qui la composent, comme individus ou comme citoyens, un pouvoir d'action et de décision (empowerment).*

Puis à l'aide d'un exposé PowerPoint, il explique chacune des composantes de ce type de prévention : les ingrédients ; les niveaux d'intervention ; les activités intergénérationnelles et de mentorat ; les enjeux, dont celui de développer une vision à moyen terme ; les défis, dont celui de contrer les effets pervers des médias.

L'approche de prévention par le développement social porte son attention sur la délinquance alors que la prévention situationnelle touche la victimisation, explique M. Allard.

M. Allard termine son exposé en affirmant que le développement social et la sécurité reste un champ d'intervention à investir.

3. La prévention des mauvais traitements

Par madame Francine Cytrynbaum, travailleuse sociale au CSSS René-Cassin et Notre-Dame-de-Grâce / Montréal-Ouest et membre du Conseil d'administration du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA).

La conférence de Madame Cytrynbaum aborde la question de l'abus envers les aînés en faisant référence à plusieurs phénomènes : l'abus psychologique, financier et physique, la négligence et la violation des droits.

La prévention face à ces abus nécessite des interventions à différents niveaux et selon différentes approches. Les trois niveaux identifiés par madame Cytrynbaum sont : le niveau individuel, le niveau systémique et celui relié à la communauté. Les approches de prévention en regard de ces trois niveaux, sont, par exemple, la connaissance des ses droits et recours; l'adoption de politiques et de lois; le développement d'une culture de respect et la mise sur pied de divers programmes intergénérationnels.

À titre d'exemple, madame Cytrynbaum mentionne que sous prétexte d'économiser, le gouvernement refuse de réaliser des visites surprise d'inspection dans les CHSLD alors les garderies bénéficient de ce type de visites quatre fois par année.

Madame Cytrynbaum conclut en imageant ses dires par la « non-existence » des aînés dans notre société.

11 h 30 Période de questions et commentaires venant de la salle

Commentaire adressé à M. Allard

Le financement d'un projet sur la prévention situationnelle est très difficile à obtenir. En ce moment, le gouvernement met plutôt l'accent sur la prévention par le développement social.

Réplique de M. Allard

Les programmes du gouvernement s'étalent sur une période d'un an, ce qui est nettement insuffisant quand on veut travailler sur le moyen terme.

À son avis, les deux types de prévention sont complémentaires et non concurrentiels. Tous les deux méritent d'être financés.

Commentaire d'un participant

La prévention situationnelle en ce qui concerne les gangs de rue apporte davantage de solutions concrètes. Par contre, la prévention par le développement social amène la participation de la collectivité mais débouche finalement à 75 % sur de la prévention situationnelle.

Commentaire adressé à M. Cusson

Je suis contre l'aménagement des parcs avec un espace spécifique pour les personnes âgées. On devrait plutôt les aménager en fonction d'une sécurité pour tous afin d'intégrer les aînés aux autres résidents.

Réplique de M. Cusson

Il est assez d'accord avec cette façon de voir. Mais il maintient l'idée que si les gens se sentent à l'aise et qu'ils désirent avoir un coin à eux loin des jeunes qui se bousculent, pourquoi pas?

Commentaire adressé à Mme Cytrynbaum

La piste des marches exploratoires qui combinent le bâti et l'intervention sur le terrain est porteuse. Le document qui porte sur la violence et la santé qui critique les intervenants en sécurité devrait intervenir plutôt sur des facteurs communs.

Réplique de madame Cytrynbaum

La base est de considérer d'abord et avant tout l'être humain. Valoriser les personnes âgées, l'égalité, l'intégrité humaine... Il faut travailler sur les préjugés et le racisme qui créent la peur, les tensions et le sentiment d'insécurité.

Commentaire d'une participante

Il faudrait penser à changer la charte des enfants et y inclure, en plus de leurs droits, leurs obligations. Applaudissements de la salle.

12 h 30 Présentation d'un extrait de la pièce de théâtre « Madeleine ou la menace »

Cette belle initiative présentée par Huguette Sénéchal de Tandem RDP-PAT est très bien reçue par les participants. Elle a pour objectif de dénoncer l'abus sous toutes ses formes. Le personnage de la pièce, Madeleine, est victime d'assaut verbal, de menace, de chantage, d'abus d'autorité, de dévalorisation, de jugements, de vol, de mauvais traitements physiques et d'isolement. Cette pièce a l'immense qualité d'illustrer clairement toute l'ampleur du phénomène.

Elle explique également, en toute simplicité qu'il est possible de s'en sortir et elle répond efficacement à plusieurs questions tout en donnant les ressources nécessaires, que les spectateurs soient victimes ou témoins.

13 h Ouverture des réflexions en ateliers

Atelier 1 – Sécurité / Lieux d'habitat : résidences privées, HLM...

Animatrice : madame Claire Doran

Secrétaire : madame Lise Beaudoin

Définition d'un environnement sécuritaire

La définition d'un environnement sécuritaire pour l'Atelier 1 implique que tous et chacun se sentent libres de ses mouvements. L'existence d'un réseau social et l'actualisation de l'environnement sont deux facteurs qui peuvent aider à développer cette impression. Une société où chacun jouerait son rôle (éducation et civisme) et où l'accent serait mis sur le développement de chaque individu apporterait une vision différente mais enrichissante en transformant les conceptions et en permettant de vivre en toute liberté.

C'est un environnement où l'on trouve des moyens d'éviter la criminalité et de minimiser les tensions.

L'État de la situation – nommer les problèmes

On amorce cette discussion en ciblant le rôle alarmiste des médias qui, par leur sensationnalisme, propage le sentiment d'insécurité, particulièrement chez nos aînés. On note également que les systèmes informatisés (téléphone, banques...) contribuent à créer

l'isolement et le sentiment d'insécurité. Si on compare les immigrants avec la population de souche, on remarque que cette dernière manque d'information quant à ses droits.

Plus spécifiquement, par rapport à la question du logement, on relève que, là où les HLM n'ont pas de vie associative, les personnes âgées sont plus vulnérables. L'image de certaines résidences privées comme la Résidence Saint-Dominique, par exemple, peut être surfaite. En ce qui concerne les aînés vivant en logement, l'amélioration du bâti dépend de la bonne volonté de chacun des propriétaires.

D'autres facteurs identifiés, comme la situation financière précaire et le manque d'énergie des personnes âgées, peuvent nuire à leur participation lors de consultation sur leurs besoins et créer l'isolement. On a également noté que les changements de structures ou de personnel de différents services, créent un stress et fait en sorte que les personnes âgées ne sachant plus à qui ou à quoi se référer se dévalorisent et s'isolent encore une fois.

Nommer les initiatives

Une recherche exhaustive faite auprès de 500 aînés vivant en HLM a permis de les recenser et de faire des recommandations. Il y a 12 500 à vivre en HLM. La moyenne d'âge pour les femmes est de 73 ans et pour les hommes, de 70 ans. Parmi plusieurs recommandations, on a, entre autres, retenu celles concernant la visite des logements de personnes âgées de plus de 80 ans, l'initiation des comités de vigilance auprès des personnes qui ont des problèmes de santé et l'engagement d'un ombudsman.

Plusieurs rencontres de prévention sont tenues régulièrement auprès des personnes âgées vivant en résidence afin de leur faire connaître les différentes ressources qui existent dans leur arrondissement et de leur diffuser des capsules de sécurité. Ce genre de rencontre est faite en collaboration avec les services de santé, d'incendie et la police.

Afin de contrer l'isolement et de parler sécurité, l'arrondissement Saint-Laurent organise, à raison d'une fois par semaine, l'événement « Place à la marche ».

L'Événement « La Rose bleue », tenu une fois par mois et parrainé par un fleuriste de l'arrondissement, permet à un intervenant d'aller porter dans certaines résidences ciblées une rose bleue à chaque locataire dont c'est l'anniversaire et de parler de sécurité.

On initie également la construction d'appartements (225 dans le cas cité) à prix raisonnable et avec services complets pour les personnes de 55 ans et plus.

Éléments qui faciliteraient la mise en œuvre de ces initiatives

Le soutien à tous ceux et celles qui veulent s'impliquer, l'importance de l'implication des organismes d'aînés, le travail en partenariat avec les organismes communautaires, les services publics et privés et l'appui des travailleurs sociaux, la promotion du fonctionnement par collectif et l'encouragement des comités à s'ouvrir aux autres organismes ont été, entre autres, nommés.

Plus précisément, on a spécifié que dans Parc-Extension, il fallait développer plus de lieux de rencontres.

Une des difficultés rencontrées quant à la mise en œuvre d'initiatives et sur laquelle il faudrait trouver des solutions est celle de faire adhérer les aînés aux projets mis en place.

On recommande en toute fin de discussion de faire connaître les initiatives et les bons coups afin que certains projets servent d'exemples.

Atelier 2 – Sécurité / Déplacement : transport collectif et piétonnier

Animatrice : madame Carole Laberge

Secrétaire : madame Jeanne d'Arc Zingboim

Définition d'un environnement sécuritaire

Une des intervenantes a bien résumé la situation en expliquant que pour elle un environnement sécuritaire est un environnement sans obstruction, qui, en fait, ne nous expose pas au danger et où l'intégrité physique est respectée. La notion du sentiment d'appartenance à la communauté et à notre quartier serait aussi partie prenante d'un environnement que l'on considère sécuritaire.

C'est un lieu propice à la participation des aînés et où ceux-ci ne perçoivent pas de risques, ni de menaces.

L'état de la situation – Nommer les problèmes

D'emblée, au niveau du transport collectif on a pointé le métro du doigt : longueur des escaliers et des corridors, les escaliers mobiles régulièrement défectueux... En ce qui concerne les autobus, on note les arrêts trop brusques et le manque de respect des jeunes envers les personnes âgées dans la cession de leur siège.

Quant à la sécurité des piétons, un problème qui fait l'unanimité est celui des feux de circulation qui restent verts trop peu longtemps, ce qui a pour effet de causer un stress énorme aux piétons en général et, plus particulièrement, à ceux qui se déplacent lentement dont les personnes âgées.

Un autre problème majeur identifié quant la sécurité des piétons est celui des traverses piétonnières. Un recensement de la police à cet effet a permis de savoir que plus de

85 % de la population ne connaît pas la signification de ces lignes blanches. Alors, même si l'on veut sécuriser un coin de rue par ce genre de traverse, c'est non seulement inutile mais dangereux.

Face au sentiment d'insécurité, on nomme les graffitis, l'isolement de certaines pistes cyclables pour les aînés qui privilégient ce genre de transport et les tunnels piétonniers mal éclairés. On remet même en question ce genre de tunnel propice à la criminalité.

Les trottoirs mal déglacés ou brisés font également l'objet de discussion. Pendant qu'on a le regard vissé au sol, on ne remarque pas ce qui se passe autour de nous, ce qui est très important afin d'identifier les sources possibles de problème.

Nommer les initiatives

En ce qui concerne le transport en commun on présente le programme « Entre deux arrêts ». Ce programme cible les femmes et leur permet après 19 h l'hiver et 21 h l'été de descendre entre deux arrêts d'autobus afin d'être plus près de leur domicile.

Un programme de Tandem porte sur le civisme. D'ailleurs, une des initiatives de Tandem Pointe-Saint-Charles, est d'organiser, à chaque année, une plantation de fleurs sur les terrains de tours d'habitation ciblées. Cette activité qui réunit jeunes et vieux permet de démystifier certains stéréotypes.

Tandem Côte-des-Neiges s'est quant à lui attaqué au problème des graffitis en offrant en collaboration avec des propriétaires de résidences privées ou de commerces des murs complets aux graffiteurs afin de leur permettre de laisser cours à leur expression artistique.

On est d'accord avec l'initiative concernant l'utilisation des systèmes d'intercommunication dans les HLM, cependant on note la difficulté de leur utilisation. Dans certains arrondissements, on suggère de remplacer le système d'intercommunication trop complexe pour certains individus par deux coups de sonnette permettant de départager les visiteurs connus des visiteurs inconnus.

Une des préoccupations des participants est de rejoindre les personnes âgées isolées. On aimerait que le gouvernement prenne ses responsabilités et vise par exemple la diffusion de 20 % de publicité sociétale. Cette publicité porterait sur la diffusion de conseils de sécurité et sur les services qui existent un peu partout pour venir en aide aux aînés. Finalement, un autre moyen a remporté la palme afin de diffuser cette information auprès des personnes isolées : le publisac. M. Magnan de Tandem Pointe-Saint-Charles a suggéré de former un comité, avec les gens de la TCAÎM, entre autres, afin de se pencher sur la réalisation de cette initiative. Il s'agirait d'insérer dans les publisacs des conseils de sécurité et la liste des

services offerts dans chacun des arrondissements de Montréal. Une proposition qui a beaucoup enthousiasmé les gens autour de la table.

Éléments qui faciliteraient la mise en œuvre de ces initiatives

Si on priorisait les conseils de sécurité dans la diffusion d'information médiatique plutôt que la diffusion de messages alarmistes, ce serait beaucoup plus efficace vis-à-vis du sentiment de sécurité. Cette diffusion d'information pourrait se faire dans le métro et les abribus afin de rejoindre le plus de gens possible.

L'utilisation de services comme la Popote roulante et l'Internet est très utile pour diffuser l'information. Il faudrait utiliser davantage ces véhicules d'information.

Atelier 3 – Sécurité / Milieux de proximité : centre d'achats, banque...

Animatrice : madame Marthe D'Amours

Secrétaire : madame Caroline Cloutier

Définition d'un environnement sécuritaire

Dans cet atelier, on note aussi le souci de la liberté d'action, le fait d'avoir le loisir d'aller où l'on veut grâce, entre autres, à des équipements collectifs en bon état (chaussée, trottoirs...). La propreté des lieux est un élément favorisant le sentiment de confiance ainsi que le comportement civique de chacun. C'est un lieu également où existe une surveillance informelle pouvant ainsi contribuer au sentiment de sécurité.

L'état de la situation – Nommer les problèmes

Les problèmes soulevés soulignent le manque de signalisation (nom des rues, feux de circulation...), le manque d'équipements pour les aînés les incitant à flâner ici et là, le métro qui est difficile d'accès et le manque de civisme de la population en général. Toutes ses sources de soucis rendent les déplacements des aînés dans des lieux publics plus difficiles et les isolent. On souligne que ces comportements sont amplifiés chez les gens appartenant aux communautés culturelles. Ils sortent d'ailleurs peu le soir, car ils ont peur. On souligne également que peu de personnes âgées portent plainte par peur des représailles.

Nommer les initiatives

La tenue de marches exploratoires permet aux participants de tous âges d'identifier des repères et d'en profiter pour faire des consultations sur la sécurité dans les déplacements.

Le programme « Ici, vous êtes entre bonnes mains » permet aux aînés en difficulté ou qui ont besoin d'aide de se réfugier dans certains commerces participants.

Après la fermeture de certaines succursales bancaires et à la suite de pression de citoyens, des navettes de transport ont été mis sur pied afin de permettre aux aînés de se rendre à la nouvelle succursale en toute sécurité.

Un projet rassembleur et intergénérationnel nommé « Ensemble, on s'occupe de nos ruelles » est également en vigueur dans plusieurs arrondissements.

Dans cet atelier, on s'est également attardé à des initiatives qui pourraient être réalisées. Par exemple, s'assurer d'un bon éclairage partout, ajouter des bancs, des rampes et augmenter le nombre de lieux vitrés afin d'adapter les milieux extérieurs et intérieurs ...).

Éléments qui faciliteraient la mise en œuvre de ces initiatives

On a principalement retenu, comme facteurs facilitateurs, le partenariat, la concertation, la consultation des aînés et l'implication des citoyens dans les solutions.

Atelier 4 – Sécurité / Mauvais traitements

Animatrice : monsieur François Robert

Secrétaire : madame Céline Joulia

Définition d'un environnement sécuritaire

Cet aspect n'a pas été traité dans cet atelier

L'état de la situation – Nommer les problèmes

On met l'accent sur le fait que les personnes âgées étant en perte d'autonomie et de la santé deviennent plus dépendantes de leur entourage et sont donc plus vulnérables face aux fraudeurs et aux abuseurs de tout acabit. On met également le doigt sur la situation systémique de la dégradation des valeurs morales dues, entre autres, à la famille éclatée et aux enfants laissés seuls, ce qui serait une des causes du manque de respect de la part des jeunes que l'on remarque de plus en plus.

L'isolement, la négligence et la dévalorisation par les stéréotypes véhiculés par les médias sont tous des facteurs qui ont été identifiés par les participants comme des problèmes intrinsèques aux problèmes de sécurité.

D'autres facteurs comme la peur de l'étranger, des gangs de rues et l'absence de réglementation dans les résidences privées peuvent contribuer à l'isolement des aînés.

Nommer les initiatives

Une des principales initiatives concernant les mauvais traitements chez les aînés est sans contredit la mise sur pied du *Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés* (RQCAA). Cet organisme en plus de tenir plusieurs activités a mis en place depuis une dizaine d'années la ligne Info-Abus qui soutient toutes les personnes âgées victimes d'abus de toute sorte.

La pièce de théâtre « Madeleine ou la menace » qui a été présentée en partie durant l'heure du midi de cette journée de réflexion sensibilise nos aînés au problème de l'abus. Cette initiative compte plusieurs partenaires : la police, des intervenants juridiques, Tandem et la ligne Info-Abus.

Un comité sur la détresse psychologique pour venir en aide aux résidents de HLM a aussi été mis sur pied. On frappe aux portes, on crée des liens et on organise des activités.

Des protocoles entre la police et les CLSC existent et ont pour objectif d'assurer des suivis comme sur la violence conjugale, par exemple.

On fait également remarquer que le programme Parents-Secours a un volet aîné.

On cite d'autres initiatives plus connues comme celle de la Rose d'Or de la FADOQ et l'Université du 3^{ième} âge qui fait de l'éducation populaire.

Éléments qui faciliteraient la mise en œuvre de ces initiatives

L'identification du protocole entre la police et les CLSC aurait avantage à être partagé.

Devenir membre du RQCAA, publiciser la ligne Info-Abus, distribuer les numéros de téléphone des ressources de la PDQ, favoriser la mise en réseau des intervenants (tenir une

autre journée comme celle d'aujourd'hui, par exemple) et susciter la participation des groupes qui s'occupent de la problématique sont tous des moyens mis de l'avant par les participants afin de soutenir les différentes initiatives relevées.

Atelier 5 – L'action concertée en sécurité urbaine

Animatrice : madame Nicole Savoie

Secrétaire : monsieur Alain Hébert

Définition d'un environnement sécuritaire

Un environnement sécuritaire est un lieu où on ne se sent pas victime, où les déplacements sont sûrs en tout temps, y compris le soir. C'est un endroit non déformé par la vision négative transmise par les médias. C'est aussi un environnement global, bien intégré, sans ghetto d'aînés; un environnement construit par la personne qui prend part à sa propre sécurité par ses habitudes de vie et par ses comportements. C'est un environnement que l'on connaît bien en s'informant, en participant et en se responsabilisant; un environnement fondé sur la confiance en soi et son renforcement; un environnement qui tient compte de la vulnérabilité et de la faiblesse physique des aînés. Un environnement sécuritaire, c'est l'affaire de tous.

Les initiatives

Parmi les initiatives destinées à développer un environnement sécuritaire, les participants ont mentionné les marches exploratoires avec les personnes âgées, les cours d'autodéfense, le port d'une alarme, le développement de compétences comme crier, éviter de se promener seule, bannir le port du sac à main...

Ce qui peut favoriser la mise en œuvre de ces initiatives

La principale difficulté liée à l'application de ces initiatives est de rejoindre les aînés et de briser leur isolement. On recommande de créer des occasions de les réunir et de mettre sur pied des systèmes de communication avec les personnes âgées. Par exemple, un intervenant en relations communautaires de Beaconsfield/Baie d'Urfé a constaté qu'il était difficile de rejoindre les personnes en HLM. Il était important pour lui de créer un contexte de collaboration entre le CLSC et diverses ressources communautaires afin de rejoindre les aînés isolés, de les informer, les diriger et ultimement les amener à participer à des fêtes ou des événements. On songe à créer une lettre d'information pour maintenir le lien.

À Ville Saint-Laurent, le SPVM présent à la Table de concertation, a recours aux associations pour rejoindre les aînés et transmettre les messages. Le souper dansant annuel est l'occasion de présenter une pièce de théâtre qui rejoint un nombre considérable d'aînés dans un climat de réceptivité. À la résidence ukrainienne, un comité organise un thé une fois par mois pour réunir les aînés et les amener à participer à leur propre sécurité et à se responsabiliser.

La concertation locale dans le domaine de la sécurité

La concertation locale est un outil privilégié dans le domaine de la sécurité. Les participants l'ont identifiée comme un lieu relais de l'information. Cette information doit être redondante et répétitive. La concertation sert à mettre en place des conditions de collaboration. Les difficultés rencontrées sont inhérentes aux différentes cultures organisationnelles, à la diversité des mandats et des règles.

Il faut prendre garde de ne pas abuser de la concertation au risque de décourager les ressources. Pour assurer la réussite de la concertation, il vaut mieux se concerter sur des problématiques précises, bâtir sur l'action et les succès à court terme. Il est important de reconnaître les succès en concertation. On recommande des galas du mérite et la valorisation des succès par les médias locaux. Les élus doivent reconnaître l'importance de la concertation des aînés en assurant le financement des Tables (le sous financement étant un problème récurrent).

La concertation régionale

Le rôle de la concertation régionale est défini selon trois grands axes. Premièrement, le palier régional peut assurer la circulation de l'information entre les tables locales via son site Internet. Deuxièmement, la table régionale peut servir à diffuser les pratiques et interventions gagnantes des tables locales. Enfin la table régionale est l'instance habilitée à porter des dossiers régionaux et provinciaux.

15 h 30 Les secrétaires des cinq ateliers présentent à tour de rôle le résultat des discussions tenues dans chacun de leur atelier.

16 h **Discours de clôture** – Madame Monique Côté Petit, présidente de la TCAÎM

Madame Côté-Petit souligne l'importance de cette journée. Importante par le travail accompli : une recension des initiatives et l'élaboration d'un cadre de référence. Importante quant à l'effort de mobilisation et de réflexion qu'elle a suscitée. Importante par le nombre des aînés intéressés par la sécurité des aînés dans les habitats, le transport et les lieux publics et par les abus dont elles sont victimes.

« Cette journée est la preuve que la concertation n'est pas une vue de l'esprit mais une réalité incontournable dans notre monde de réseaux », affirme madame Côté-Petit.

Finalement, madame Côté-Petit rappelle aux gens présents de consulter le site Internet de la TCAÎM qui mettra en ligne différents outils et de l'information utiles dans la démarche destinée à amener les aînés à améliorer leur sécurité et leur sentiment de sécurité.

Conclusion

La journée de réflexion organisée par la TCAÎM s'est inscrite dans le projet *Promotion d'environnements sécuritaires pour les aînés* dont les objectifs sont de susciter la réflexion, partager l'expertise, diffuser l'information, provoquer des occasions d'échanges entre les intervenants et soutenir la participation des aînés dans leurs actions locales en matière de sécurité. Qu'il s'agisse de prévention situationnelle par laquelle la personne aînée peut dans une certaine mesure agir pour prévenir les délits, ou de développement social qui l'amène à se donner un pouvoir d'action et de décision, le sentiment de sécurité chez les plus de 50 ans passe par leur responsabilisation et leur implication.

Les participants réunis en atelier ont défini un environnement sécuritaire de plusieurs manières, illustrant ainsi les perceptions différentes des milieux de vie. Ils ont recensé les initiatives existantes et fait valoir des moyens pour favoriser leur mise en œuvre. La communication, l'information, la concertation sont les principales pistes mises de l'avant afin

de rejoindre les aînés, leur isolement étant un obstacle majeur à la promotion des initiatives en sécurité.

La concertation locale permet de créer des contextes de collaboration entre les ressources communautaires et institutionnelles. La Table régionale peut soutenir les acteurs locaux, agir comme canal de transmission de l'information afin de diffuser les pratiques gagnantes et valoriser l'action et les acteurs.